



PESTALOZZI TRAINING RESOURCES



Respect,
Attitudes et comportements responsables dans
l'espace social virtuel – (RESP)

Réfléchir à la notion de respect par
l'écriture d'articles en ligne

Par

Auteur : Lali Laliashvili, Géorgie

Editeur : Audrey Cheynut

Dernière édition: avril 2015

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Cette unité de formation a été développée dans le cadre de la formation de formateurs : « Respect, attitudes et comportements responsables dans l'espace social virtuel (RESP) » organisé par le [Programme Pestalozzi](#) du [Conseil de Europe](#) en coopération avec le « [Fonds européen pour la jeunesse](#) ».



Réfléchir à la notion de respect par l'écriture d'articles en ligne

Brève description

"Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être impliqué pour ses opinions et celui de chercher à recevoir et à répandre sans considération de frontières les informations et les idées par quelque moyen que ce soit " *Article 19 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1948)*

Jouir de ce droit, encourager, accroître les capacités des apprenants à s'exprimer, à produire des journaux, c'est contribuer à former des citoyens libres, actifs et responsables. Cette unité de formation propose cinq activités d'éducation aux médias et au respect à travers la création d'un journal en ligne en milieu scolaire.

Mots-clés : Respect, éducation aux médias, prévention des abus en ligne, journalisme.

Résultats attendus

- ✓ Réfléchir à la notion de respect. (A_HR_2 ; A_COOP_3)
- ✓ Développer une attitude responsable et respectueuse dans la diffusion d'informations en ligne. (A_SELF_1)
- ✓ Accroître les capacités d'expression des apprenants. (S_SELF_2)
- ✓ Créer et développer un journal en ligne en milieu scolaire. (A_COOP_2 ; S_EPIST_2)
- ✓ Comprendre les droits et les devoirs auxquels le journaliste doit répondre et les mettre en œuvre. (K_HR_1)

Activités

	Durée	Méthodes employées
Activité 1 – Les différentes formes du journalisme	45 minutes	Puzzle Quiz
Activité 2 – Les droits et devoirs du journaliste	45 minutes	Brainstorming Echange en assemblée Travail en groupes
Activité 3 – Interview	70 minutes	Interview Travail en groupes
Activité 4 – Moi journaliste	45 minutes	Echange en assemblée Travail individuel
Activité 5 – Je passe à l'acte	180 minutes	Echange en open space Travail individuel ou en petits groupes
Evaluation	15 minutes	Echange en assemblée Questionnaire

Contexte

Mon projet s'est concentré d'une manière générale sur l'éducation aux médias. J'ai travaillé avec des élèves sur la réalisation d'un journal scolaire électronique pour mettre l'accent sur le développement des compétences concernant le respect, c'est-à-dire les attitudes et comportements responsables dans l'espace virtuel. L'expérimentation a eu lieu en Géorgie, où le niveau d'accès aux médias est assez bas.

Activité 1 : Les différentes formes du journalisme

Durée : 45 min

<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etablir premier un contact entre les apprenants et le formateur ✓ Prendre conscience de la pluralité des activités journalistiques ✓ Découvrir des démarches et des outils du journaliste
<p>Méthodes/ techniques employées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Puzzle ✓ Quiz
<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les documents de l'annexe 1 – les différents supports de l'information ✓ Les documents de l'annexe 2 – les outils du journaliste
<p>Arrangements pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le formateur découpera préalablement les différents éléments des annexes concernées.
<p>Procédure</p> <p>Etape 1 (15 min) : Les supports de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le formateur place sur une table chaque étiquette de l'annexe 1, face cachée. Les apprenants prennent une étiquette chacun. ✓ Chaque apprenant doit retrouver l'étiquette qui répond à la sienne chez les autres apprenants. Ils forment ainsi des groupes de deux, comprenant un mot et une définition. ✓ Une fois tous les groupes formés, chacun présente à tour de rôle son ensemble. Le formateur invite chaque groupe à réfléchir : <ul style="list-style-type: none"> - A la nature de l'information véhiculée par le support (est-elle écrite ou figurative ? Sérieuse ou comique ? etc.) - Au public visé par ce type de support (Adulte ou jeune ? Large ou restreint ? Spécialisé ? etc.) <p>On effectue ainsi un tour de table qui offre un panorama des différents supports du journalisme.</p> <p>Etape 2 (15 min) : Les outils du journalisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une fois que les activités journalistiques sont découvertes et comprises, le formateur place sur la table, face cachée, les différentes étiquettes évoquant les outils du journalisme. ✓ Chaque groupe pioche au hasard une étiquette. On effectue un tour de table, au cours duquel chaque groupe : <ul style="list-style-type: none"> - Décrit l'objet représenté et donne son nom ; - Explique à quoi il sert ; - Explique pourquoi, d'après lui, il peut être utile au journaliste.

Etape 3 (15 min) : débriefing

- ✓ Le formateur effectue un tour de table et demande aux apprenants :
 - Quelles formes de journaux, revues, etc. ils connaissaient déjà et lesquelles ils ont découvertes ;
 - Quelles formes de journaux, revues, etc. ils ont l'habitude de lire ;
 - Quels outils du journaliste ils connaissaient déjà, et s'ils les ont déjà utilisés ;
 - Si les outils du journaliste leur semblent vraiment spécifiques, rares, difficiles d'accès, ou s'ils paraissent remplaçables.
- ✓ Le formateur insiste, en fin de séance, sur la diversité des supports et des outils journalistiques pour en marquer l'ampleur et les possibilités de créativité.

Conseils pour les formateurs

- ✓ Le formateur veillera à la participation de tous au moment des échanges. Il invitera les groupes à répartir la parole entre leurs membres afin que chacun prenne part aux moments de présentation.
- ✓ Si le nombre d'apprenants est élevé, le formateur pourra ajouter une série d'images à la liste de la première étape, de sorte à former des groupes de 3.

Activité 2 : Les droits et devoirs du journaliste

Durée : 45 min

Résultats attendus

- ✓ Connaître la Charte de Munich (droits et devoirs des journalistes)
- ✓ Réfléchir à la notion de respect appliquée à la diffusion des informations
- ✓ Etre prêt pour la rencontre avec un journaliste (activité 3)

Méthodes/ techniques employées

- ✓ Brainstorming
- ✓ Echange en assemblée
- ✓ Travail en groupes

Ressources

- ✓ Post-it
- ✓ Document de l'annexe 3 – Extrait de la Charte de Munich

Aménagements préalables

- ✓ Les apprenants sont installés individuellement autour d'une table. On leur donne à chacun un post-it.

Procédure

Etape 1 (10 min) : qu'est-ce que le respect ?

- ✓ Chaque apprenant écrit sur un post-it sa définition du respect. Ce peut être une définition rédigée, un mot, une expression ou un dessin (selon le choix du formateur).
- ✓ Les apprenants affichent leur post-it sur un tableau ou un mur.
- ✓ On effectue un tour d'horizon des différentes idées émises. On laisse les apprenants qui le souhaitent réagir.

Etape 2 (10 min) : le respect appliqué au journalisme

- ✓ Le formateur demande aux apprenants comment le respect tel qu'ils l'ont défini peut être appliqué au journalisme :
 - Envers qui/quoi le journaliste devra-t-il, selon eux, exercer son respect ?
 - A quoi le journaliste devra-t-il, selon eux, être attentif pour effectuer un travail respectueux ?

Etape 3 (10 min) : lecture de la charte de Munich

- ✓ Le formateur explique aux apprenants que les journalistes sont tenus de respecter une Charte de déontologie, qui garantit des pratiques respectueuses. Il distribue un exemplaire de l'extrait de la Charte (annexe 3) à chaque apprenant.
- ✓ Les apprenants sont invités à lire la Charte individuellement.
- ✓ A l'issue de la lecture, un tour de table est effectué pour répondre aux éventuelles questions de compréhension des apprenants et pour leurs éventuelles réactions.

Etape 4 (15 min) : préparation des questions

- ✓ Le formateur explique aux apprenants qu'un journaliste leur rendra visite au cours de la prochaine activité.
- ✓ Il invite les apprenants à former des groupes (4 personnes maximum). Chaque groupe prépare trois questions à poser au journaliste concernant la pratique de son métier, en lien avec la réflexion menée autour du respect et de la Charte.
- ✓ Un tour de table est effectué pour partager l'ensemble des questions et procéder aux éventuels ajouts ou suppression des doublons.
- ✓ Un autre tour de table est effectué pour réfléchir aux façons de prendre en notes l'interview, en apprentis journalistes (dictaphone, prise de notes manuscrites, photos / vidéos, etc.). Les apprenants réfléchissent aux outils dont ils pourront disposer et qui seront les plus adaptés, selon eux, à la situation.

Etape 5 - Débriefing (05 min)

- ✓ Le formateur mènera un débriefing autour des questions suivantes :
 - Quelle définition du respect retenez-vous ?
 - D'après vous, pourquoi est-il nécessaire d'être respectueux ?
 - Quels éléments de la Charte de Munich vous semblent essentiels pour garantir le respect ?

Conseils pour les formateurs

- ✓ Le formateur pourra anticiper les difficultés liées à la lecture de la Charte (en fonction de l'âge des apprenants) en assortissant le texte des notes explicatives qu'il pourra juger nécessaires.

Activité 3 : Interview

Durée : 70 min

<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Approfondir la réflexion autour du respect ✓ Comprendre le métier de journaliste par un aperçu direct
<p>Méthodes/ techniques employées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Interview ✓ Travail en groupes
<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Si besoin, un vidéo projecteur ✓ Les questions des chaque groupe de l'activité précédente ✓ Les outils du journaliste retenus pour prendre en notes l'interview
<p>Arrangements pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le formateur prépare la salle pour l'interview. Les groupes précédents sont reformés.
<p>Procédure</p> <p>Etape 1 (45 min) – Interview</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les apprenants posent à tour de rôle les questions au journaliste. ✓ Les apprenants prennent en notes, selon le(s) moyen(s) choisi(s), les réponses du journaliste (une personne par groupe au moins est chargée de cette prise de notes). <p>Etape 2 (15 min) - Rédaction</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une fois les informations récoltées, chaque groupe se réunit et rédige un petit article. ✓ Les articles sont ensuite partagés (soit à l'oral, soit en les postant en ligne sur le blog). <p>Etape 3 - Débriefing (10 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le formateur pourra mener le débriefing à partir des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Que retenir-vous de l'interview concernant les règles du métier de journaliste ? - Qu'avez-vous particulièrement aimé dans votre première activité de journaliste ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? ✓ En quoi avez-vous été particulièrement respectueux lors de cette première pratique du journalisme ?
<p>Conseils pour les formateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le formateur pourra, selon ce qu'il jugera le plus pertinent, introduire le journaliste ou le laisser se présenter. Il prendra soin de préparer la séance en amont en prenant contact avec lui, afin de pourvoir à tous les arrangements pratiques nécessaires (en cas de diffusion de documents, par exemple).

Activité 4 : Moi, journaliste

Durée : 45 min

<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Prendre conscience de ses propres attitudes et pratiques ✓ Développer des pratiques respectueuses
<p>Méthodes/ techniques employées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Echange en assemblée ✓ Travail individuel
<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Vidéos tirées du site Internet sans crainte : <ul style="list-style-type: none"> La vérité sur Internet : http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/tout-nest-pas-toujours-vrai-sur-internet?theme=1 Le respect de la vie privée : http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/un-blog-pour-tout-dire?theme=3 La responsabilité de ses actes : http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/pseudo-007?theme=2 ✓ Vidéo projecteur ✓ Ordinateur connecté à Internet ✓ Papier (petit format), stylos, markers...
<p>Arrangements pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le formateur prépare la projection des vidéos.
<p>Procédure</p> <p>Etape 1 (15 min) : Vidéos</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les apprenants visionnent les vidéos tirées du site « Internet sans crainte ». ✓ Le formateur organise une discussion en assemblée autour des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Où se trouvent les manquements au respect dans les pratiques de Vinz ? - Quels échos à la Charte de Munich peut-on faire ? - A quoi le journaliste devra-t-il être attentif pour éviter de manquer de respect en composant ses articles ? <p>Etape 2 (10 min) : Travail individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les apprenants sont invités à réfléchir individuellement à partir de ce qu'ils ont vu. Le formateur distribue cinq petits papiers à chaque apprenant et leur propose d'écrire cinq phrases chacun commençant par « Moi journaliste, je... » et énonçant une pratique respectueuse qu'ils mettront en œuvre dans leur activité de journaliste. ✓ Chaque apprenant écrit ses phrases sur les petits papiers (une phrase par papier). Il les accroche ensuite au tableau.

Etape 3 (15 min) : Discussion en assemblée

- ✓ A partir des phrases élaborées par chacun, l'assemblée élabore une charte recensant toutes les pratiques respectueuses que chacun s'engage à respecter. Les apprenants sont invités à réagir et discuter les différentes propositions pour parvenir à un consensus global.
- ✓ Le formateur se charge de mettre en forme et de poster en ligne la charte. Elle figurera au seuil de la plateforme en ligne.

....

Etape 4 - Débriefing (05 min)

- ✓ Le formateur demande aux apprenants :
 - Quel élément de leur Charte leur semble le plus facile à mettre en œuvre et pourquoi ;
 - Quel élément de leur Charte leur semble le plus difficile à mettre en œuvre et pourquoi.

Conseils pour les formateurs

- ✓ Le formateur pourra faire une brève présentation du site Internet sans crainte et inviter les apprenants à s'y référer en-dehors des activités pour découvrir les autres vidéos et jeux proposés. Il pourra aussi les inviter à faire connaître le site autour d'eux.
- ✓ En fonction de l'âge des apprenants, le formateur pourra décider d'adapter le contenu à observer, par exemple en orientant la réflexion autour de la question de la Nétiquette (voir les références proposées).

Activité 5 : Je passe à l'acte !

Durée : 180 minutes

Résultats attendus

- ✓ Produire des articles à mettre en ligne
- ✓ Mettre en pratique les règles de respect abordées

Méthodes/ techniques employées

- ✓ Echange en *open space*
- ✓ Travail individuel ou en petits groupes

Ressources

- ✓ Papier, stylos...
- ✓ Ordinateurs ou tablettes (suffisamment pour que tous les apprenants puissent y accéder)
- ✓ Connexion à Internet

Arrangements pratiques

- ✓ Il faudra disposer d'un assez grand espace, en fonction du nombre de participants, pour

pouvoir procéder aux discussions en *open space*.

- ✓ Il faudra également pouvoir disposer d'un matériel informatique suffisant pour que chacun puisse bénéficier d'un accès à Internet et à un logiciel de traitement de texte. En l'absence, le formateur cherchera les arrangements les plus adéquats pour développer son activités (favoriser les travaux de groupes, étendre l'activité sur plusieurs séances, etc.)

Procédure

Etape 1 (45 min) : Choisir son sujet – discussion en *open space*

- ✓ Chaque apprenant écrit sur une feuille le sujet qu'il aimerait traiter dans un premier article de journal. Les feuilles sont toutes exposées sur une table, et les apprenants sont invités à les regrouper thématiquement, de manière à former quatre ou cinq groupes différents.
- ✓ Les apprenants se regroupent autour de chaque pôle thématique selon le sujet qui les intéresse. Par groupe, ils discutent de leur projet et échangent autour de la façon de le traiter. A tout moment, un apprenant peut changer de groupe de discussion.
- ✓ Les apprenants peuvent décider, selon leur projet, de s'associer en petits groupes (3 personnes maximum) pour élaborer leur article.

Etape 2 (10 min) : Echange en assemblée

- ✓ Les apprenants sont réunis en assemblée et exposent leur projet, à l'aune des discussions menées avec leurs pairs, en groupe ou individuellement selon la manière dont ils ont décidé de travailler.

Etape 3 (120 min) : Recherches et rédaction

- ✓ Individuellement ou en groupe, les apprenants mènent les recherches nécessaires à l'élaboration de leur projet et rédigent leur article.
- ✓ Les articles sont postés en ligne.

Etape 4 - Débriefing (05 min)

- ✓ Les apprenants reprennent leur charte et vérifient, point par point, qu'ils en ont respecté tous les éléments.

Conseils pour les formateurs

- ✓ Pour cette première rédaction d'article, l'activité propose une compilation à partir de données provenant d'Internet, ce qui permet aussi bien aux apprenants de focaliser leur réflexion sur les problèmes de plagiat, de droits d'auteur, de respect de la vie privée et de responsabilité de l'écrit. Une fois les règles de base du respect maîtrisées, le formateur pourra envisager de développer les activités journalistiques en proposant des reportages sur le terrain, développant par là-même l'autonomie des apprenants.

Evaluation

Durée : 15 minutes

Résultats attendus

- ✓ Faire le point sur les apprentissages
- ✓ Envisager les activités suivantes

Méthodes/ techniques employées

- ✓ Echange en assemblée
- ✓ Questionnaire individuel

Ressources

- ✓ Des petits papiers
- ✓ Une boîte

Arrangements pratiques

- ✓ Les apprenants sont installés en cercle en assemblée

Procédure

Etape 1 (10 min) – Retour sur la session

- ✓ On demande aux apprenants, tour à tour, de rappeler les différentes étapes de la session de formation. Les apprenants peuvent émettre des remarques concernant :
 - Ce qu'ils ont particulièrement apprécié ;
 - Ce qu'ils ont moins apprécié ;
 - Les éléments qu'ils retiennent de leur apprentissage ;
 - Les éléments qu'ils ont moins bien compris et qu'ils voudraient approfondir.

Etape 2 (05 min) – En vue d'autres séances

- ✓ On distribue un papier à chaque apprenant.
- ✓ Chaque apprenant est invité à écrire sur le papier :
 - Un sujet d'article qu'il aimerait traiter (individuellement ou en groupe) ;
 - Une idée d'activité qu'il aimerait développer autour de la création du journal en ligne (autre interview, forum d'échange, développement d'un autre outil, etc.).
- ✓ Le formateur récupère l'ensemble des papiers.
- ✓ Si le temps le permet, le contenu des papiers peut être partagé en assemblée.

Références

FREINET Célestin, *Le journal scolaire*, Ed. de l'École Moderne, 1967, 122p.

L'Éducation aux médias : de la maternelle au lycée, Ministère de l'Éducation Nationale. Direction de l'Enseignement Scolaire. SCEREN-CNDP, 2005.

Site du Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information :
<http://www.cleml.org/>

Site de la Presse Jeunesse : <http://www.pressedesjeunes.fr/>

Site concernant la Nétiquette :

<http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/internet/netiquet.htm>

<http://www.peo60.fr/technologies-educatives/famille-ordinateur/la-netiquette/>

Annexes

Annexe 1 – Les différents supports d'information

Journal	Publication quotidienne consacrée à l'actualité
Journal télévisé	Emission de télévision qui prend en charge la diffusion quotidienne des informations locales, nationales, internationales.
Internet	Outil numérique de diffusion de l'information.
Radio	Outil de diffusion de l'information par les ondes hertziennes.
Magazine	Publication périodique (hebdomadaire, mensuelle...), généralement illustrée.
Dessin	Illustration, sérieuse ou satirique, qui accompagne les informations et donne un point de vue sur elles.
Reportage vidéo	Information à l'aide d'images filmées commentées.
Reportage photo	Information diffusée à l'aide de photographies commentées.

Annexe 2 – Les outils du journaliste

DICTAPHONE	CARNET DE NOTES	TELEPHONE PORTABLE
ORDINATEUR	TABLETTE NUMERIQUE	APPAREIL PHOTO
CAMERA	LIVRES	PASSEPORT
LA PAROLE	L'OUÏE	LA VUE
MICROPHONE		

Annexe 3 – Extrait de la Charte de Munich

Les devoirs de la Charte de Munich

1. Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité
2. Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique
3. Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et les documents
4. Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents
5. S'obliger à respecter la vie privée des personnes
6. Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte
7. Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement
8. S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation, les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information
9. Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs
10. Refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de la rédaction.

Les droits de la Charte de Munich

1. Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique. Le secret des affaires publiques ou privées ne peut en ce cas être opposé au journaliste que par exception en vertu de motifs clairement exprimés
2. Le journaliste a le droit de refuser toute subordination qui serait contraire à la ligne générale de son entreprise, telle qu'elle est déterminée par écrit dans son contrat d'engagement, de même que toute subordination qui ne serait pas clairement impliquée par cette ligne générale
3. Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou sa conscience
4. L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journaliste.
5. En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat personnel assurant sa sécurité matérielle et morale ainsi qu'une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et suffisante pour garantir son indépendance économique.